



Cinq questions à M. Joël Séché, Président-Directeur général de Séché Environnement

Quelle est la place de l'environnement dans votre société ?

L'environnement est le cœur même de notre métier qui est de traiter et avant tout de valoriser les déchets. C'est donc dès le départ qu'il a fallu intégrer dans les esprits la notion de cohérence entre notre métier et le souci de l'environnement : quel sens cela aurait-il de polluer en nettoyant ? Le plus prenant a été le démarrage, il a fallu d'abord être un peu directif, mais aujourd'hui cela va de soi.

Un de nos premiers gestes a été, dans une entreprise composée principalement d'ingénieurs, d'embaucher notre écologue - il y a vingt ans, dès notre premier site - et de lui donner un droit de regard sur tous les projets de l'entreprise, voire de veto : les im-

plantations se font en fonction de ses préconisations. Celles-ci se sont avérées judicieuses au fil du temps tant sur le plan écologique qu'économique, comme par exemple pour la gestion de l'eau et des paysages, ou des choix de matériaux et de leur entretien associé. C'est ainsi que la biodiversité est progressivement entrée dans la culture de l'entreprise et de tous ses hommes.

Quelles sont vos priorités dans vos engagements ?

Notre métier évolue d'une notion de gestion de nuisances pour le compte des producteurs de déchets vers des actes très positifs au regard de l'économie circulaire. Aujourd'hui nous sommes à l'âge de la valorisation énergétique. En 2013, nous avons été autosuffisants en énergie à plus de 200%, l'énergie valorisée des déchets étant plus du double de celle nécessaire à notre fonctionnement.

La prochaine étape est l'intensification de la valorisation des matériaux rares contenus dans les déchets en vue d'économiser des ressources. Aujourd'hui tri et valorisation représentent déjà près du quart de notre chiffre d'affaires.

Notre R&D travaille sur des procédés de récupération des métaux rares. Pour les deux tiers nos clients sont des industriels et nous travaillons avec eux dans ce domaine pour avoir une vision complète de leurs déchets pour les valoriser au maximum. Nous gérons d'ores et déjà les déchets de grands industriels pour leur compte sur leurs propres sites, et les accompagnons dans leurs développements dont l'international.

La santé est également un fort enjeu pour nos métiers, nous y sommes très vigilants à la fois pour notre personnel et pour l'extérieur. Nous menons des recherches pionnières sur le devenir des substances dans l'environnement, comme par exemple un programme sur les nanoparticules dans les fumées lors de l'incinération.

Enfin, nous nous soucions de l'eau, à la fois sur les quantités requises pour nos process, mais aussi sur la qualité de leur restitution à la nature ou à un tiers. Certains sites sont autosuffisants comme celui de Hombourg en Alsace qui est même positif en eau restituée du fait de la teneur des déchets traités.

Votre métier est au cœur de l'économie circulaire. Quelles conditions de succès voyez-vous à son développement ?

Tout d'abord, on entend parfois que la France est en retard sur l'Allemagne. La France n'a

pas à rougir, je peux vous assurer que ce n'est pas le cas, souvent ce sont des divergences de définitions entre les deux Etats qui créent cette impression.

C'est le marché aval qui peut et doit tirer cette évolution vers une meilleure valorisation des déchets, au-delà de la valorisation énergétique. Or il joue ce rôle de manière trop irrégulière car en période de crise économique les matières premières secondaires sont plus difficiles à valoriser s'il y a un excédent d'offre de matériaux neufs. Il est difficile de produire un business plan viable si certaines périodes voient un prix nul pour les matières premières secondaires ! De plus, ce marché est mondialisé : aujourd'hui les Français payent pour trier mais les matières premières sont exportées, en Chine principalement, alors que nous aurions grand besoin de ré-industrialisation liée à leur réemploi sur place. Ne pourrait-on pas imposer dans les achats publics un contenu minimum de matières recyclées, ce qui crédibiliserait la démarche et stabiliserait certains flux et marchés ?

Quel rôle devraient à votre avis jouer les entreprises dans la préparation du prochain accord mondial sur le climat ?

Elles doivent se montrer actives et constructives ! Elles peuvent, avec modestie, apporter leur expérience sur ce qui est faisable ou pas, car les solutions techniques sont dans un état de développement inégal. Pour notre part, au-delà de notre rôle dans l'économie circulaire, nous travaillons sur la capture du CO₂ dans les fumées d'incinération, avons déposé des brevets, mais les technologies qui marchent ne peuvent à court terme être industrialisées faute de rentabilité. Les usages du CO₂ sont peu nombreux, la culture d'algues en milieux artificiels pour la chimie verte en est un, mais elle utilise des volumes limités. Nous construisons un site pilote en façade de notre incinérateur de Nantes qui peut être une démonstration intéressante de symbiose avec un bâtiment, combinant réutilisation de chaleur et isolation, l'utilisation de CO₂ et la production de biomasse. Quant au stockage du CO₂ capté, il faudra franchir la phase d'acceptation par les populations. C'est aussi un thème de réflexion pour nous.

De quoi êtes-vous le plus fier en matière d'environnement ?

De l'engagement de mon entreprise, des hommes de mon entreprise.

édito

La douceur de l'hiver et les conséquences du beau temps sur la qualité de l'air ont remis les questions d'environnement à l'actualité dans le débat public ; elles confirment l'intérêt de s'adapter au changement climatique, thème du prochain événement EpE-ONERC.

Chez les membres d'EpE, c'est le thème de l'économie circulaire qui prend une importance accrue, comme le montre l'interview de Joël Séché ci-contre.

Son essor actuel peut fournir une contribution significative à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et créer activités et emplois.

Par son apport à l'efficacité de notre économie, elle fera aussi sans doute partie des solutions apportées par les entreprises à la négociation internationale sur le climat, évoquées par la Question Ouverte.

Claire Tutenuit
Délégué Général

Quel rôle pour les entreprises dans l'accord sur le climat de 2015 ?

Tandis que la dynamique de la négociation internationale sur le climat se précise, les entreprises s'interrogent sur les attentes à leur égard et sur leur rôle possible dans l'obtention d'un accord suffisamment ambitieux pour réduire les émissions au niveau préconisé par le GIEC pour limiter le réchauffement de la Terre à 2°C, niveau décidé par la Conférence de Copenhague en 2009.

Cette ambition est déjà chiffrée : la Banque Mondiale et l'OCDE appellent les économies du monde à réduire à zéro les émissions nettes humaines à partir de 2070 ou 2080, et à engager une réduction effective des émissions dès 2020.

L'objectif de la conférence de Paris est un accord universel, compatible avec le respect dans la durée de la limite de +2°C, ayant force d'engagement des Etats («binding») les uns envers les autres, avec trois volets :

- Des émissions quantifiées par pays ; les contributions proposées par chaque Etat seront connues au premier trimestre 2015, laissant le temps pour des négociations et ajustements,
- Des règles de mesure, reporting et vérifications (MRV) homogènes,
- Des mesures complémentaires pour l'adaptation, l'atténuation, les transferts de technologie, le financement et le renforcement de capacités.

Malgré ce mandat clair, les petits pas constatés jusqu'ici dans cette négociation ne répondent pas à l'urgence du problème. Une mobilisation accrue de la société civile, dont les entreprises, pourrait accroître les chances de succès.

Il ne s'agit plus seulement de répartir une contrainte, mais de transformer le monde réel, de généraliser les solutions les plus efficaces mises en place par les entreprises aujourd'hui. Elles auront l'opportunité de présenter au grand public ces solutions lors de la Conférence des Parties (COP) de décembre 2015, dans un Village des Solutions.

Le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) dont EpE est le partenaire français, a conçu une Vision 2050 (Comment 9 milliards de personnes peuvent vivre bien avec les ressources d'une seule planète) puis les Actions 2020 qui devraient être engagées d'ici 2020 pour la rendre possible. En matière de climat, le WBCSD propose des Business Solutions telles que, entre autres :

- La reforestation, l'utilisation massive de la forêt comme puits de carbone,
- Le captage et stockage du gaz carbonique, voire son utilisation,
- L'électrification des villes avec une électricité décarbonée,

- La résilience ou adaptation.

Le WBCSD conduit aussi une réflexion sur les conditions d'un déploiement massif de ces solutions, et devrait aboutir à des préconisations de politiques aux niveaux internationaux et national.

D'autres organisations d'entreprises sont actives : le Global Compact qui rassemble 7000 entreprises dans le monde veut aujourd'hui lancer des campagnes de mobilisation comme « Caring for Climate ».

Une dernière voie est enfin celle des accords sectoriels : l'aviation s'y engage, le secteur de l'éclairage et les cimentiers également. Ces accords pourraient généraliser des engagements de long terme vérifiables, mais sont-ils possibles sans accord entre les gouvernements ?

Quelle place les membres d'EpE vont-ils prendre dans cette mobilisation ? C'est ce à quoi ils travaillent actuellement, avec une pleine conscience de l'atout que représente leur proximité géographique de la Conférence, et du fait que Paris sera fin 2015 le centre du monde climatique.

Claire TUTENUIT, Délégué Général

Dialogues

Du côté des membres

• CDC Biodiversité, Ciments Calcia, GrDF, GRT gaz, SAFEGE, Séché Environnement et Sita France ont reçu le statut « d'engagement reconnu Stratégie Nationale de la Biodiversité » 2013.

• La **Fondation Veolia** et **GRT gaz** ont été récompensés par le MEDDE aux Trophées du Mécénat pour l'Environnement, dans les catégories « Biodiversité » et « Mécénat de compétences ».

• Patrice-Henry Duchêne, Délégué au Développement Durable **PSA Peugeot Citroën** et Président de la Commission Changement Climatique d'EpE, est nommé Délégué Général de la Fondation d'entreprise de **PSA Peugeot Citroën** à compter du 1^{er} février 2014.

Événements

• Lancement de la publication d'EpE et de l'ONERC « **Entreprises et adaptation au changement climatique** » le 3 avril 2014, avec la participation de Jacques de Peretti, Directeur Général Délégué d'AXA France.

• **20 ans de l'ISIGE – MINES ParisTech**, Claire Tutenuit, Délégué Général d'EpE a animé la table-ronde sur le rôle de l'entreprise dans la transition écologique à laquelle participaient RTE, Saint-Gobain et Vallourec.

• **Le Protocole Déchets** élaboré par les membres d'EpE a été reconnu au niveau international comme supplément sectoriel du GHG Protocol (téléchargeable sur le site d'EpE : <http://tinyurl.com/o4sshda> et sur <http://tinyurl.com/pu2j4tf>).

• **Save-the-date** : auditions et remise du **prix EpE-metronews** le 19 juin à 16h30 (lieu à confirmer).

Du côté d'EpE

• EpE est sur **Twitter** : n'hésitez pas à vous abonner à notre compte **@epe_asso** pour suivre nos actualités en temps réel !

• EpE a rejoint le **Club France** pour la préparation de la COP21 de Paris sur le changement climatique.

• Du 11 au 13 juin, EpE est partenaire du congrès **Smart Grids 2014** sponsorisé entre autres par EDF, GDF Suez et RTE.

Les membres d'EpE

AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • AIRBUS GROUP • ARCELORMITTAL • AXA • BASF FRANCE • BAYER FRANCE • BECITIZEN • BNP PARIBAS • CAISSE DES DÉPÔTS • CIMENTS CALCIA • CRÉDIT AGRICOLE/AMUNDI • ÉCONOMIE D'ÉNERGIE • EDF • ERM FRANCE • ETAM • GDF SUEZ • KERING • LA POSTE • LAFARGE • MARSH • MICHELIN • MOBIVIA • PRIMAGAZ • PSA • RENAULT • REXEL • RTE FRANCE • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SEQUANA • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOLVAY • SUEZ ENVIRONNEMENT • THALES • TOTAL • VALLOUREC • VEOLIA ENVIRONNEMENT • VESUVIUS • VINCI



entreprises pour l'environnement

La Lettre d'EpE N°32 - Avril 2014

Retrouvez cette lettre et tous les travaux d'EpE sur www.epe-asso.org

Directeur de la publication : Claire TUTENUIT
Periodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris
Tél : +33 1 49 70 98 50 - Fax : +33 1 49 70 02 50
Abonnement - désabonnement : lalettre@epe-asso.org
Imprimé sur papier recyclé ou sur votre papier